

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

PROJET DE REVISION N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE MANDELIEU-LA-NAPOULE

DU LUNDI 03 SEPTEMBRE 2018 AU JEUDI 04 OCTOBRE 2018 INCLUS

En exécution de l'arrêté municipal en date 11 juillet 2018, il sera procédé à une enquête publique portant sur la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Commune de Mandelieu-La-Napoule, dont le PADD décline :

- 3 axes dans le cadre du projet environnemental : Une ville jardin à préserver et à protéger / une ville éco-citoyenne / une ville sécurisée face aux risques naturels.
- 3 axes dans le cadre du projet urbain : Une ville à dimension humaine / une ville attractive à valoriser / une ville des éco-mobilités à développer.

Par décision du Tribunal administratif de Nice en date du 18 avril 2018 Monsieur MELLET Philippe a été désigné en qualité commissaire enquêteur.

Les pièces du dossier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public à l'Hôtel de Ville, au Service Urbanisme, pendant la durée de l'enquête, du lundi 03 septembre 2018 à 08h30 au jeudi 04 octobre 2018 inclus à 15h00. Les horaires d'ouverture du public sont du lundi au jeudi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, à l'exception des vendredis 08h30 à 15h00 sans interruption et du jeudi 04 octobre 2018 (clôture de l'enquête publique) de 9h à 12h et de 13h30 à 15h00.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser au commissaire enquêteur pendant la période de l'enquête :

- Par courrier postal à l'adresse suivante à l'attention de :

**« Monsieur le Commissaire enquêteur
Hôtel de Ville – Service Urbanisme – P.L.U.
Avenue de la République
06210 Mandelieu-La-Napoule »**

- Par voie électronique à l'attention de M. le Commissaire enquêteur à : urbanisme@mairie-mandelieu.fr

Une évaluation environnementale a été réalisée dans le cadre de la révision du PLU et intégrée dans le dossier soumis à enquête publique. L'avis de l'autorité compétente en matière d'environnement sera intégré au dossier d'enquête publique.

Toute personne pourra, à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès du Service Urbanisme de la mairie de Mandelieu-La-Napoule dès la publication du présent avis. Il sera, en outre, également disponible durant l'enquête publique sur le site Internet de la commune à l'adresse suivante : <http://www.mandelieu.fr/>

Un accès gratuit au dossier sera également garanti par un poste informatique au Service Urbanisme à l'Hôtel de Ville.

Le commissaire enquêteur sera présent à l'Hôtel de Ville, au Service Urbanisme, pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- **Lundi 10 septembre 2018 de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00**
- **Mercredi 19 septembre 2018 de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00**
- **Vendredi 28 septembre 2018 de 09h00 à 15h00 (sans interruption)**
- **Jeudi 04 octobre 2018 de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h00**

À l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée à la mairie de Mandelieu-La-Napoule et à la Préfecture.

Le public pourra consulter le rapport et les conclusions du Commissaire enquêteur au Service Urbanisme de l'hôtel de Ville aux jours et heures habituels d'ouverture du service au public pendant une durée d'un an. Ces documents seront également publiés sur le site Internet <http://www.mandelieu.fr/>, dans la rubrique « Cadre de vie » au niveau de l'onglet « PLU », sous la référence « Dossier d'enquête publique ».

A l'issue de l'enquête publique et après réception des conclusions du commissaire enquêteur, le projet éventuellement modifié pour tenir compte des avis joints aux dossiers, des observations du public et du commissaire enquêteur, seront proposés à l'approbation du conseil municipal.

Les informations relatives au dossier peuvent être demandées en mairie de Mandelieu-la-Napoule au service urbanisme à l'adresse précitée ou directement par téléphone auprès de ce même service au 04 92 97 30 38.